



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Ukraine

Question écrite n° 50176

Texte de la question

Mme Marion Maréchal-Le Pen interroge M. le ministre des affaires étrangères sur les développements de la situation ukrainienne. En estimant, la semaine dernière, que l'Union européenne pouvait « aller se faire voir », la secrétaire d'État adjointe en charge de l'Europe, Mme Victoria Nuland, a démontré en quelle estime elle tenait les instances européennes. Cette réaction de mépris montre bien que les États-Unis s'agitent en coulisses afin de favoriser leur solution, à savoir la création d'un glacis « otanisé » autour de la Russie. La conversation enregistrée entre une des plus hautes responsables de la diplomatie américaine et l'ambassadeur en poste en Ukraine atteste d'une manière éclatante du manque de crédibilité de l'Union européenne. Washington pointe, à ses yeux, l'inefficacité de la Commission et de son haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, à appliquer le plan de « nouveau » « containment ». Le département d'État a donc changé depuis de prestataire : ce sera l'ONU. Il n'est pas inutile de remarquer qu'un fois de plus, les institutions européennes sont une vaste farce, désespérément alignées sur une vision du monde unipolaire, n'arrivant même pas à s'attirer le respect de son allié américain. Partout, depuis plus vingt ans, l'impact négatif du nouvel ordre mondial, énoncée comme doctrine par le président Bush senior, n'a créé que des déséquilibres, mis sur orbite Al Qaïda et ravagé des pays qui n'ont plus aucune chance de sortir de la guerre civile à perpétuité. Le réveil de la Russie et son retour sur la scène internationale était l'occasion de sortir d'un monde unipolaire pour retourner vers ce qui a toujours été la doctrine de la France : la multipolarité. En allant à contre-courant de la politique d'équilibre de notre diplomatie, nous perdons jusqu'à la pertinence de notre rôle. Que pèse la voix de la France au milieu d'une Europe élargie à l'extrême, elle-même représentée par une Catherine Ashton, britannique et atlantiste convaincue ? Enfin, la réaction des services du quai d'Orsay, par la voix de son porte-parole, éclaire d'un jour nouveau la notion de déni : " Pas de commentaire sur des propos qui ont été enregistrés à l'insu de l'intéressée et ne reflètent pas la position américaine. Nous avons avec les États-Unis d'excellentes relations de coopération". C'est une disqualification du fond pour une question de forme, alors même que l'intéressée a présenté ses excuses ! Elle souhaite connaître la nature des « relations de coopération » avec la diplomatie américaine sur la crise qui frappe l'Ukraine. Elle souhaite également avoir des éclaircissements sur la relation entre l'Union européenne et la Russie dans un climat qui tend à la stigmatisation du Kremlin et à la déstabilisation des grands équilibres est-européens. Enfin, elle souhaite savoir de quelle manière la France souhaite peser sur une sortie de crise démocratique qui oppose des manifestants à un gouvernement et à un président élus.

Texte de la réponse

Le bouleversement des équilibres est-européens est largement le fait, depuis quelques mois, de la Fédération de Russie. Face aux débordements, la France s'est mobilisée aux côtés de l'Allemagne et de la Pologne, en format Weimar, mais aussi en présence d'un représentant de la Russie, pour faciliter un compromis entre les autorités et les manifestants à Kiev. L'accord du 21 février a permis de mettre fin aux violences à Kiev. La France, attachée au respect des principes fondamentaux de la charte des Nations unies, et l'Union européenne dans son ensemble, ont condamné l'annexion de la Crimée et s'opposent à une politique conduisant à la division

et à l'éclatement de l'Ukraine, ou qui viserait à étendre l'action entreprise en Crimée à d'autres régions de l'Ukraine ou de nos partenaires d'Europe orientale. La France agit dans le cadre des enceintes internationales dont elle est membre, conformément aux règles qu'elle y défend. La France agit aussi en soutien à l'Ukraine, en combinant ses efforts avec ceux de ses grands partenaires : l'UE a signé avec elle les chapitres politiques de l'accord d'association, lors du Conseil européen du 21 mars. Le volet commercial sera signé ultérieurement. Le Fonds monétaire international décidera par ailleurs un nouvel accord de confirmation à l'Ukraine qui engage dès maintenant un programme de réforme économique. L'approche de la France vise à mettre un terme à la tension qui a des conséquences négatives sur l'ensemble de la vie internationale et à promouvoir le dialogue autant que possible. La France agit en lien et en accord avec ses partenaires et alliés. Alors que la situation dans certaines villes de l'Est et du Sud de l'Ukraine est préoccupante, la France ne cesse d'appeler les responsables russes à la désescalade, au dialogue avec l'Ukraine, de rappeler les risques de l'isolement et les bénéfices d'une coopération conduite dans un esprit de confiance. Des contacts nombreux sont maintenus dans cette perspective.

Données clés

Auteur : [Mme Marion Maréchal-Le Pen](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50176

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1431

Réponse publiée au JO le : [13 mai 2014](#), page 3816